

Le 24 janvier 2008

Par courriel et par poste

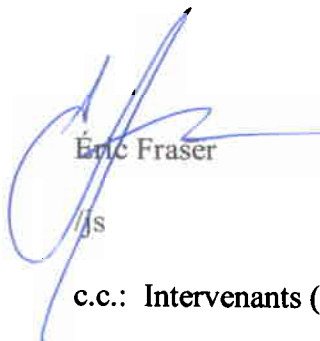
Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2008-2009
Dossier Régie : R-3644-2007
Notre dossier : R000241 FE

Chère consœur,

Comme suite à votre correspondance du 17 janvier 2008 concernant le décret numéro 1164-2007, Hydro-Québec Distribution avise la Régie qu'elle n'a aucun commentaire à formuler.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser
/js

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)

Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca